



STRATEGIE JEUNESSE

Conformément aux décisions du Conseil exécutif de la Cevaa (notamment...) et les résolutions de l'Assemblée générale (...), les animateurs et responsables jeunesse des Églises membres de la Cevaa, réunis du 12 au 18 mars 2012 à Ho (EP Church, Ghana), proposons aux instances de la Cevaa l'adoption d'une nouvelle Stratégie, qui elle-même est le prolongement de l'action jeunesse décidé à l'AG de Bouznika au Maroc en 2006.

Introduction :

La Cevaa, consciente de l'importance que revêt l'action jeunesse pour le développement et l'épanouissement des jeunes de notre Communauté d'action et de partage (tant sur le plan spirituel, moral intellectuel que physique), décide de mettre sur pied une nouvelle Stratégie jeunesse qui vise principalement :

- **Au niveau de la Cevaa :** *La mise en place d'une véritable dynamique jeunesse, qui favorise des rencontres et une réflexion interculturelle entre les animateurs et responsables de jeunes et **encourage** leur formation, afin que ces derniers deviennent des **relais** (transmetteurs des connaissances acquises) aux niveaux régional et local.*
- **Au niveau des Églises :** *Des rencontres et des actions communes afin que les responsables jeunesse et les jeunes apprennent à se connaître et à travailler ensemble d'une part, et à s'appropriier les thématiques de la Cevaa d'autre part.*
- **Au niveau des jeunes :** *A susciter et à stimuler la prise d'initiative des jeunes de la Cevaa pour la réalisation de leur projet de vie, et les préparer à la prise de responsabilité dans l'Église et la société, dans le but de faire d'eux des chrétiens et des citoyens responsables.*

La nouvelle Stratégie jeunesse que nous proposons se décline en six principaux axes :

I. Formation des animateurs et responsables jeunesse :

La formation des animateurs et responsables jeunesse est un impératif. L'organisation de séminaires de formation devra par conséquent se poursuivre, avec une très grande différence par rapport à ce qui se faisait jusqu'ici :

- La formation des animateurs et responsables jeunesse se fera lors de séminaires internationaux. Il s'agira d'une formation des formateurs qui à leur tour rentreront former leurs jeunes lors des camps locaux, régionaux ou bilatéraux. Ces séminaires de formation des animateurs et responsables jeunesse seront ouverts à un animateur et un responsable par Église. L'un des deux doit être de sexe masculin. La formation d'un plus grand nombre de jeunes se fera désormais lors des camps de jeunes régionaux ou bilatéraux « label Cevaa » (cf. point II).

II. Camps de jeunes régionaux ou bilatéraux « label Cevaa » :

Ils seront organisés par les Églises elles-mêmes. Ils reprendront les thématiques adoptées par les instances de la Cevaa. Les personnes ressources devant animer ces camps de jeunes seront celles formées lors des camps de formation internationaux évoqués plus haut. L'organisation de ces camps sera sous la responsabilité des animateurs et responsables jeunesse ayant (si possible) suivi la formation des animateurs et responsables jeunesse. Ces camps ne seront pas organisés par le Secrétariat de la Cevaa mais accompagnés par ce dernier (assistance technique, regard critique sur le projet, mise en lien avec des personnes ressources, soutien financier éventuel).

Les jeunes devant prendre part aux camps de jeunes labélisés « Cevaa » est de 18 à 25 ans.

III. Échanges de personnes et partage des connaissances :

L'échange de personnes entre jeunes dans la Cevaa qui se fait déjà devra se poursuivre en s'élargissant au partage de connaissances, de méthodes et de matériel de travail.

Jusqu'ici dans la Cevaa, il existe des échanges de jeunes qui se font par des visites de certains groupes de jeunes d'Europe en Afrique et vice versa. Il existe aussi des échanges qui se font lors de grands événements organisés notamment par les Églises en Europe où des jeunes venus d'Afrique ou du Pacifique sont souvent invités. Il est important que dorénavant des animateurs, responsables jeunesse ou des jeunes des autres régions de la Cevaa soient invités lors des grands événements jeunesse entre toutes les Églises membres.

En plus de tout ce qui se fait déjà, il est souhaité que désormais des stages d'apprentissage soient proposés aux animateurs, aux responsables jeunesse et aux jeunes quand une Église membre organise une formation ou un projet sur une thématique donnée.

De même il est souhaité que la possibilité de suivre des formations du type Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) soit offerte ou proposée aux animateurs, responsables jeunesse et aux jeunes qui n'ont pas la possibilité de les faire.

IV. Accompagnement permanent et responsabilisation des jeunes de la Cevaa :

L'accompagnement des jeunes devra constituer l'un des axes de la nouvelle Stratégie jeunesse. Vu la situation dans laquelle notre monde se trouve aujourd'hui, dans un délitement des valeurs morales et spirituelles d'une part et le chômage des jeunes d'autre part, il nous semble que ceux-ci ont impérativement besoin d'être accompagnés et responsabilisés.

- Accompagnement spirituel et éthique
- Accompagnement sur le plan professionnel (entrepreneuriat et emploi, monitoring, etc.)

Pour montrer leur engagement, les animateurs et responsables jeunesse réunis à Ho (Ghana) proposent aux jeunes de leurs Églises de contribuer annuellement au soutien de l'action jeunesse de la Cevaa à hauteur d'au moins (en fonction des pays) 1€, 100 Francs CFA, 1Ghc, 100 CFP etc.

V. Mise en place d'un réseau des animateurs et Responsables jeunesse.

La mise sur pied d'un réseau des animateurs et responsables jeunesse devra constituer l'un des axes de la nouvelle Stratégie jeunesse de la Cevaa. Il sera constitué des animateurs et responsables jeunesse des Églises membres de la Cevaa. Ce réseau aura la responsabilité de maintenir allumée la flamme du travail de la jeunesse au sein de la Communauté Cevaa. Il se réunira pendant un séminaire de formation des animateurs et responsables jeunesse une fois physiquement tous les deux ans pour une évaluation, de préférence avant la tenue de l'Assemblée générale de la Cevaa (cf. point I). Le reste de temps, il se réunira virtuellement (Internet).

VI. Nomination d'un responsable de l'Animation jeunesse au Secrétariat de la Cevaa :

La nomination ou le recrutement d'un permanent chargé de l'animation jeunesse au Secrétariat de la Cevaa nous semble être un élément incontournable pour la réussite de la nouvelle Stratégie jeunesse que nous proposons au sein de notre communauté d'action et de partage.

Comme la jeunesse constitue une priorité dans la Cevaa ainsi que l'indiquent les documents officiels (PV et résolutions de l'AG, décisions des Conseils exécutifs...), il s'avère nécessaire de donner à la dynamique jeunesse de la Cevaa les moyens dont elle a besoin pour son bon fonctionnement.

Thèmes ou thématiques à prendre en considération pour la formation des jeunes et ou animateur et responsables jeunesse :

La formation des jeunes aux droits humains et à la citoyenneté, à l'interculturel et à l'interreligieux qui ont été les thématiques abordées lors des formations précédentes devraient continuer à figurer lors des formations futures.

En plus de ces thématiques ou thèmes, d'autres thématiques devraient désormais être prises en compte, notamment :

- La protection de l'environnement (écologie)
- développement holistique
- Résolution des conflits
- Valeurs / éthique chrétiennes
- Entrepreneuriat et leadership des jeunes
- Mondialisation et influence des nouvelles technologies
- La place de la femme dans le leadership
- Jeunesse et sexualité

Fait à Ho, le 17.03.2012